

Le 12 septembre 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier du 1^{er} septembre dernier relatif aux positions des partis politiques concernant le pont de Tilff. Le groupe ECOLO-Esneux vous prie de trouver ci-après sa réponse aux deux questions que vous lui avez soumises.

Question 1 : « Votre parti est-il en accord avec la position du collectif exprimée ci-dessus ? ». À savoir : « nous souhaitons un pont similaire à l'ancien qui respecte l'unité du village et son environnement urbanistique et paysager. Nous n'acceptons aucun surcoût en vue d'un hypothétique raccordement à une future rocade qui se construirait en partie dans le lit de l'Ourthe le long de l'île du Moulin, prolongerait les centres sportifs et allongerait le trajet de la place à la gare ».

Oui, nous sommes en accord avec la position du Collectif telle que formulée dans le courrier évoqué ci-dessus. Nous tenons à préciser qu'en cas de nouveau projet défendant les principes énoncés, ECOLO-Esneux se réserve la possibilité de revoir son avis.

Nous vous invitons à relire la position d'ECOLO-Esneux qui a fait l'objet de communiqués que vous pourrez trouver sur le site www.ecolo-esneux.be (page Dossiers, pont de Tilff). Pour rappel, voici le texte du dernier communiqué en date du 25 juin 2005 :

« ECOLO rappelle très clairement son choix du projet 1, soit un pont à l'identique aux aménagements près, tel que voté par ses représentants et une large majorité des Conseillers communaux lors du Conseil du 18 décembre 2003. Ce choix est largement motivé par une étude comparative des différents projets de remplacement du pont de Tilff, disponible sur le site du groupe ECOLO Esneux (www.ecolo-esneux.be) : maintien de la cohésion du village, respect de l'environnement urbain et naturel, limitation du trafic au centre de Tilff, intermodalité des modes de transport et coût sont quelques-uns des critères d'évaluation qui font du projet 1 le meilleur choix.

ECOLO s'inquiète de l'incohérence de la démarche mise en œuvre par les pouvoirs publics concernant le remplacement du pont, du retard et des nuisances supplémentaires, ainsi que des dérives budgétaires qu'elle ne manquera de provoquer :

- En août 2004, un permis d'urbanisme pour le projet 1 est introduit par le MET, suivant ainsi l'avis du Conseil communal.

- En novembre 2004, alors que la procédure de la demande de permis d'urbanisme arrive à sa fin, une étude comparative des différents projets de remplacement du pont est commandée précipitamment par le MET, au bureau d'étude Agora. Quel est le coût de cette étude qui vient bien trop tard ? Pourquoi s'obstiner à retarder la mise en œuvre d'un projet choisi par les deux tiers du Conseil communal ?
- Aujourd'hui, après cette valse-hésitation, la pose d'un pont provisoire est annoncée pour parer à la dangerosité de la situation. Combien les contribuables devront-ils payer pour la mise en place, la location et le démontage de ce pont ? »

Au Parlement wallon, le député Bernard Wesphael a soumis certaines de ces questions au Ministre Daerden. ECOLO ne peut que constater l'absence de transparence et de précision dans les réponses du Ministre qui n'amènent aucun élément neuf au débat. Le groupe local d'ECOLO, dont l'Echevin Gaston Ruiz invité au sein du comité d'accompagnement de l'étude Agora, souligne dès à présent sa totale indépendance quant aux conclusions de cette étude.

Question 2 : « *La position de votre parti est-elle négociable en cas de participation à un accord de majorité ?* »

ECOLO-Esneux a fait partie de la majorité durant cette législature. La question du pont de Tilff fut à plusieurs reprises à l'ordre du jour des réunions de majorité. ECOLO a pris ses responsabilités en demandant l'abandon du projet de rocade et en votant au Conseil communal pour un projet de pont similaire à l'existant. Il souhaite que la position de la Commune, qui devra être rendue lors de la parution du nouveau projet, fasse également l'objet d'un vote au sein du Conseil communal, de manière à ce que chaque parti, de la majorité comme de l'opposition, puisse s'exprimer en toute indépendance, sur cet important sujet.

Ceci constitue la position que défendra ECOLO en cas de participation à la majorité.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour ECOLO-Esneux,

Denise Flagothier
Secrétaire